

LE SPECTATEUR

Rédigé en Collaboration.

Religion, Politique, Agriculture, Commerce, Industrie et Colonisation

N. PAGE Administrateur

Aphonse COUTURE

Horloger et Bijoutier RUE PRINCIPALE,

LE SEUL ENDROIT où l'on peut se procurer des bijoux de toutes espèces à des prix qui défient toute compétition.

VENANT D'ARRIVER, un lot considérable de montres pour dames et messieurs et bijouteries les plus nouvelles.

REPARATIONS Une SPECIALITE à court délai

HORLOGER ET BIJOUTIER.

Profitez-en!

A COUTURE NO 96 RUE PRINCIPALE, HULL

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- M. BARRETTE, P. H. CHARRON, ANT. PARENT, O. CHENIERE, B. CARRIERE, D. CHARRON, M. J. LAVERDURE, A. LABELLE, J. MARTEL, P. DAoust, F. LAROCHE, W. ROUDEAU, Wrightville, W. McEWEN

Demandez la marque du CARRE ROUGE.

MANUFACTURÉ PAR WM. HOWE, BLOC HOWE OTTAWA.

AU MEDICAL HALL

EVITEZ LES RHUMES Plus de 3000 bouteilles du SIRUP DE JOHNSON

POUR LA TOUX Ont été vendues l'an dernier. Ce remède est infailible. Essayez-le.

N. B. - Prescriptions remplies à la lettre.

R. A. Helmer, Pharmacien. Rue Principale

CANADIAN PACIFIC RY. La nouvelle ligne rapide est ouverte

6 TRAINS Dans chaque direction ENTRE OTTAWA ET MONTREAL 6

Quittent Ottawa, gare centrale, 8.15 a. m. et 4 p. m., via la nouvelle ligne courte.

Quittent Ottawa, gare Union, arrêtant à Hull, \*4.25 a. m. 8.40 a. m. 2.30 p. m., et 5.50 p. m., via la rive Nord.

\*Tous les jours—les autres trains les jours de semaine seulement.

BUREAUX DES BILLETS A HULL Gare Union, Gare Centrale 154, RUE PRINCIPALE, NAP. PAGE Agent.

SI VOUS VOULEZ UN DENTIER PARFAIT ALLEZ CHEZ

DR C. C. STACKHOUSE Le célèbre Dentiste d'Ottawa. Dents extraites sans douleur. 130 rue Sparks.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

PROVINCE DE QUÉBEC } CITÉ DE HULL

SÉANCE DU 20 JANVIER 1899.

Une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue conformément aux dispositions de l'Acte 56 Victoria, Chapitre 52, Section 29, à l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à dix heures de l'avant-midi, vendredi, le vingtième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à laquelle assemblée sont présents:—Le président de l'élection, R. A. Helmer au fauteuil, Son Honneur le Maire F. Barette et les échevins Carrière, Lemieux, Burns, Dupuis, Laurin, Goyette, Walsh, Ducharme, Ste-Marie, Falardeau et Black formant quorum du dit Conseil.

Les avis de convocation de cette assemblée sont produits et déposés sur le bureau de ce Conseil.

Le rapport du président est lu, et son Honneur le Maire remplace le président de l'élection au fauteuil.

PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT D'OTTAWA.

Au Conseil de la Cité de Hull.

Je, R. A. Helmer, président de l'élection déclare et fait rapport que le neuvième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à dix heures de l'avant-midi, en vertu des pouvoirs à moi conférés par mon office, j'ai ouvert dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, en la Cité de Hull dans le district d'Ottawa, une assemblée publique telle que convoquée par l'avis ci-joint aux fins de recevoir la mise en nomination des candidats à la charge de maire et d'échevins pour représenter les différents quartiers de la Cité de Hull, dans le Conseil d'icelle, au nombre d'un pour chacun des dits quartiers.

Que j'ai tenu la dite assemblée ouverte jusqu'à onze heures du dit jour, et que pendant cet intervalle, j'ai reçu et mis devant le public, en la manière ordinaire, les bulletins de nomination suivants, savoir: Pour le maire, M. F. Barette, marchand, et pour échevin dans le quartier No 1, Thomas Black, contracteur, pour le quartier No 2, Joseph Ste-Marie, gentilhomme, et pour le quartier No 3a, Ovide Falardeau, maître boulanger; pour le quartier No 3, Joseph Napoléon Fortin, commerçant et Omer Lemieux, commerçant, pour le quartier No 4, Isidore Ducharme, commerçant et E. S. Aubry, physicien, pour le quartier No 5, H. A. Goyette, avocat et Louis Raymond, épicière.

Et qu'à onze heures du dit jour, neuf janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, M. F. Barette, sus-nommé et étant le seul nommé à la charge de Maire, j'ai déclaré comme par les présentes je déclare le dit F. Barette, dument élu par acclamation Maire pour représenter la Cité de Hull dans le Conseil de la dite Cité de Hull pour le prochain terme d'office; pour échevins, Thomas Black élu par acclamation pour le quartier No 1; Joseph Ste-Marie, élu par acclamation pour le quartier No 2; Ovide Falardeau, élu par acclamation pour le quartier No 3a; je déclare de plus que j'ai annoncé et ordonné, qu'un poll serait tenu au temps et aux lieux indiqués à l'avis ci-joint dans et pour les quartiers trois, quatre et cinq pour l'élection des candidats sus-nommés pour les dits quartiers Nos 3, 4 et 5.

Donné en la Cité de Hull ce neuvième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

(Signé) R. A. HELMER, Président de l'élection.

PROVINCE DE QUÉBEC }

DISTRICT D'OTTAWA

Au Conseil de la Cité de Hull.

Je R. A. Helmer, président de l'élection, fait rapport: Que conformément à la loi et à l'avis ci-contre, un poll a été tenu pour l'élection d'un échevin pour chacun des quartiers Nos. trois, quatre et cinq de la Cité de Hull, le seizième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf aux endroits indiqués au dit avis, et qu'après avoir reçu les rapports des officiers qui ont présidé aux bureaux de votation, dans les sus dits quartiers, en présence de John F. Bout, Alban Laferrrière et Joseph Boredeau et autres comme témoins, j'ai procédé en la manière ordinaire au dépouillement du scrutin, avec le résultat suivant:

Table with 2 columns: Quarter and Candidate/Votes. J. N. Fortin 148 votes, Omer Lemieux 192, Isidore Ducharme 168, E. S. Aubry 110, H. A. Goyette 150, L. Raymond 130.

En conséquence, j'ai déclaré et proclamé comme je déclare par les présentes, dument élus échevins de la Cité de Hull, sus-dite, pour le prochain terme d'office comme échevins pour le quartier No 3 Omer Lemieux avec une majorité de 44 votes. Pour le quartier No 4 Isidore Ducharme avec une majorité de 58 votes. Pour le quartier No 5. H. A. Goyette avec une majorité de 20 votes.

Donné ce vingtième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

(Signé) R. A. HELMER, Président de l'élection.

1o Proposé par l'échevin Helmer secondé par l'échevin Falardeau: Que le rapport du Président de l'élection qui vient d'être lu, soit adopté.

2o Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Dupuis: Que les comptes et communications qui viennent d'être lus et déposés sur le bureau de ce conseil, soient déferés à leurs comités respectifs, à

l'exception du protêt de la Hull Electric Co., et la lettre de M. Joshua Wright.

3o Proposé par l'échevin Laurin, secondé par l'échevin Carrière: Que ce conseil siège en comité général afin de former les comités permanents.

4o Proposé par l'échevin Carrière, secondé par l'échevin Burns: Que ce comité lève séance rapporte progrès et que le conseil procède aux affaires.

5o Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Black: Que les comités permanents de ce conseil pour l'année courante soient composés des échevins suivants:—

COMITÉ DES FINANCES

Des échevins Helmer, Ste-Marie, Laurin, Lemieux, Carrière et Walsh.

COMITÉ DE L'EAU

Des échevins Falardeau, Burns, Ducharme, Goyette, Dupuis et Black.

COMITÉ DES RUES ET AMÉLIORATIONS

Des échevins Dupuis, Black, Burns, Falardeau, Carrière et Coyette.

COMITÉ DE MARCHÉ

Des échevins Ste-Marie, Black, Dupuis, Carrière, Walsh et Laurin.

COMITÉ DE LA POLICE, DU FEU ET DE L'ECLAIRAGE

Des échevins Helmer, Ste-Marie, Lemieux, Laurin, Ducharme et Walsh.

COMITÉ DE LA SANTE

Des échevins Ducharme, Falardeau, Helmer, Burns, Lemieux et Coyette.

6o Proposé par l'échevin Lemieux, secondé par l'échevin Goyette: Que les échevins suivants, soient nommés présidents des comités suivants:—

- L'échevin Ste Marie, président du comité des Finances. Dupuis de l'Eau, Falardeau des Rues et Améliorations, Laurin des Marchés, Walsh de Police, Feu et l'Eclairage, Helmer de la Santé

7o Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Ste-Marie: Que ce conseil ajourne.

SIR Wm VAN HORNE, K. C. M.

Banqueté par les citoyens de Québec—Le président du C. P. R. et l'hon. R. R. Dobell parlent

QUÉBEC, 16— Au dîner offert à Sir Wm. Van Horne, K. C. M., président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, au club de la Garnison, samedi soir, environ 75 convives étaient présents. Conservateurs et libéraux étaient là, réunis pour écouter d'un commun accord les choses intéressantes qu'ils s'attendaient d'entendre tomber des lèvres du magnat.

La liste des convives était limitée, vu l'exiguïté de la salle. Pour aucune considération, le banquet était un fruit défendu pour les journalistes. Un propriétaire-éditeur de journal qui était présent et se préparait à prendre des notes sur les discours, fut invité à remettre son crayon dans sa poche, Sir William Van Horne en ayant exprimé le désir.

La salle du banquet était, paraît-il, brillamment décorée. Le menu d'après les bonnes fourchettes présentes, était un poème épique.

L'hon. P. Garneau proposa la santé de l'hôte de la soirée en termes très heureux. Il dit qu'il n'est plus à l'âge où l'on fait des discours, mais qu'il est fier de parler en cette circonstance.

DISCOURS DE SIR WILLIAM

Sir William se leva au milieu des applaudissements de la salle. Il exprima sa surprise de se trouver en présence d'une foule aussi considérable. Il dit qu'il s'attendait pas à une si grande démonstration, étant venu à Québec plutôt pour avoir une conversation privée avec les hommes d'affaires, que pour prononcer un discours d'après-dîner.

Après quelques remarques d'introduction, l'orateur cita quelques extraits du rapport de M. John Corbett, agent de fret européen, lesquels extraits il commenta. Il sait qu'il est impossible d'établir une ligne océanique rapide sans faire d'énormes dépenses. Il croit que les preuves d'incompétence fournies par les compagnies de steamers de fret faisant le service entre Montréal et les ports d'Europe sont suffisantes pour justifier le gouvernement d'appuyer un nouveau projet immédiat de ligne rapide. Il dit que nombre de grosses entreprises du Pacifique Canadien ne sont devenues payantes qu'après que de grosses sommes d'argent eussent été dépensées.

Il cite la ville de St. Jean, N. B., relativement à l'établissement tout ré-

cent d'élevateurs à grains qui ont fait de ce port un grand entrepôt de commerce de grains. Il serait pratique d'avoir un service rapide sur l'Atlantique.

Parlant de l'industrie de la pulpe, il donna lecture d'une lettre de M. F. H. Clergue, président de la compagnie de pulpe du Saucé Ste Marie, qui déclare n'être pas capable d'exporter de pulpe via le St Laurent, vu le manque de service océanique; et qu'il envoie ses produits par les États-Unis. Sir William dit que la Compagnie de Pulpe de Grand'Mère parle dans le même sens. Il en est de même pour les grains de l'ouest canadien dont une forte partie passe par Buffalo, N. Y. En 1897, dit-il, 5 minots de blé ont été expédiés du Manitoba via les États-Unis, contre 1 minot via Montréal. Tout cela est dû à ce que nos vaisseaux océaniques ne sont pas assez gros ni assez rapides. Depuis 16 ans, il préche une amélioration dans le service de steamers, le service actuel étant intolérable. S'il avait quelque chose à faire dans le remaniement du service, il ne se contenterait pas de steamers des 195 ronds, mais de 22 à 24 nœuds, c'est-à-dire, des palais flottants comme ceux qui fréquentent les grands ports des États-Unis. Il serait favorable au port de Québec comme terminus de la ligne rapide en été et Halifax en hiver. Avec un bon service océanique, le trafic reprendra la route du Canada.

En terminant, Sir William parla de l'opposition de certains propriétaires de steamers à l'établissement d'une ligne rapide et dit que cette opposition était trop intéressée pour que nous y arrétions un seul instant.

Sir Wm. fut religieusement écouté. Il a désappointé ceux qui s'attendaient à ce qu'il parle du service des convois entre Québec et Montréal.

L'hon. R. R. Dobell, qui fut appelé à parler après Sir William, raconta à

terminant, il pria ses auditeurs de croire qu'il ne lui est pas permis, pour le moment, de parler de la ligne rapide comme il le voudrait, mais il les assure qu'il n'a pas abandonné son projet—sa marotte—et qu'il espère pouvoir, dans un avenir très rapproché, divulguer d'intéressantes nouvelles sur ce sujet à ses concitoyens.

Vers minuit, la salle du banquet se vida sans encombre.

Si vous voulez FAIRE DES EPARGNES FAITES AFFAIRES CHEZ

Bryson, Graham & Cie.

Hardes Faites. Bien fini et à la mode.

\$6.50 Habillements en tweed garantie.

Assurez-vous s'il y a un billet de garantie dans la poche de l'habit. Beau Plaid caché, tout laine, confectionné par contrat pour \$6.50

\$12.00 HABILLEMENT EN SERGE BLEU MARIN IRLANDAIS, garanti avec belle et bonne fourniture bien fait, ajustement plus parfait que votre tailleur peut le faire pour \$12.00 seulement.

\$5.00 PARDESSUS EN DRAP CASTOR.

La nouvelle longueur, fourniture belle et extra, élégant, bien fini et bien fait qui a l'apparence d'un pardessus de castor anglais par son fini et son élégance

\$12.00 PARDUSSUS TWEED ÉCOSSAIS.

Une belle ligne que nous avons fait confectionner particulièrement pour notre commerce. Drap pesant avec fourniture comme nous n'en avons jamais vu dans les pardessus commandés chez votre tailleur.

CAPOT EN CHAT SAUVAGE

Nous sommes préparés à éclipser tous les autres magasins en Canada dans la valeur des capots en chat sauvage.

\$ 25. 30. 35. 40 et 45 \$

BRYSON, GRAHAM & CIE.

P.S.—Cinq tonnes de bons bons mêlés. Trois chars de pommes et un char de fruits pour Noël.

B. G. & CIE.

HOTEL RIENDEAU

Place Jacques Cartier, Montréal

Cet hôtel, sous la direction de M. Jos. Riendeau, offre tous les avantages possibles et est l'un des hôtels les plus confortables. Nous engageons nos amis de la capitale et de Hull à visiter l'hôtel Riendeau quand les affaires les appelleront à Montréal. Ils n'auront qu'à s'en féliciter.

50 YEARS EXPERIENCE

DESIGNS COPYRIGHTS & C. Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 66 F St., Washington, D. C.

# LE GRAND NORD

Interrogé sur les moyens de développer Ottawa en vue d'en faire un grand centre manufacturier, M. J. R. Booth, propriétaire du Parry Sound et grand millionnaire, a conseillé d'augmenter le pouvoir d'eau des Chaudières et qui permettrait à n'importe quelle manufacture de s'établir dans la capitale fédérale. Mais il s'est prononcé contre le projet du canal de la baie Georgienne, parce que, selon lui, Ottawa n'a pas les facilités nécessaires pour transporter le grain qui abonderait par cette nouvelle voie. Et quand au port de Montréal, M. Booth déclare qu'il n'est pas un dixième assez grand pour recevoir la moitié du grain venant de New-York et Buffalo.

Donc Ottawa et surtout Montréal ne suffisent pas. Il faut en conséquence ce commerce de grain trouve ailleurs des débouchés supplémentaires. Le surplus au moins de cette exportation devrait donc se faire par Québec des que notre ville sera reliée directement à Parry Sound par le grand Nord et le chemin de fer de M. Booth. L'opinion émise par M. Booth sur les capacités du port de Montréal au sujet de l'exportation du grain, est une raison de plus qu'il milite en faveur du parachèvement aussitôt que possible du grand Nord et de l'extension du Parry Sound jusqu'à Québec.

Le projet de M. Tarte qui consiste à prolonger l'Intercolonial jusqu'à la Baie Georgienne par le chemin de fer de M. Booth ruinerait complètement les espérances de Québec, s'il se réalisait. Nous perdriions notre part légitime de ce grand commerce de grain, et cela au profit du port de Montréal exclusivement qui, cependant, de l'aveu M. Booth, n'est pas un dixième assez grand.

Nous ne jalons pas la prospérité de la métropole. Mais nous réclamons que le surplus au moins de ce commerce d'exportation soit fait par notre port. Et c'est pourquoi nous avons insisté et nous insistons encore pour faire terminer aussitôt que possible ce qui reste à construire sur la ligne du grand Nord, afin que dès l'été prochain un raccourci puisse être définitivement effectué avec le Parry Sound. C'est là le seul moyen de diriger sur notre ville une partie du commerce de grain de l'ouest. Il importe donc que l'on agisse sans retard, puisqu'il y a de l'avenir commercial de Québec. *Événement.*

**QUERIEUX LE RHUME EN UN JOUR**  
Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas.

## Mort d'un conseiller législatif

### L'Hon. M. MARCIL

## Mort subitement à sa résidence de St-Eustache

La nouvelle nous est parvenue, hier soir, en cette ville que l'honorable M. Marcil, conseiller législatif pour la division des Mille-Isles, était mort subitement dans la journée, à sa résidence de St-Eustache. Cette mort prématurée a causée une profonde sensation dans les cercles politiques de cette ville, et une grande surprise pour nos législateurs, car l'honorable conseiller était à son siège vendredi, le 13 du courant prononçant même un discours tout à fait remarquable sur l'adresse en réponse au discours du trône.

L'hon. M. Marcil était fils de David Marcil et de Joséphine Bergevin; il naquit à St. Timothée, comté de Beauharnois, le 14 février 1835. Après avoir fait ses études aux séminaires de St. Thérèse et de St. Hyacinthe, il fut reçu médecin et alla s'établir à St. Eustache, comté des Deux-Montagnes. Il a épousé, le 12 novembre 1863, Mlle Philomène Paquin, de St. Eustache.

L'honorable N. Marcil a été conseiller municipal et maire de Saint-Eustache, il brigua, mais sans succès, les suffrages des électeurs du comté des Deux-Montagnes pour la Chambre des Communes en 1878, et pour l'Assemblée législative de Québec en 1887. Il fut nommé conseiller législatif, le 10 août 1888. Le défunt était libéral en politique.

Nous prions la famille en deuil de vouloir bien agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

**Il ne faut pas se décourager.**  
Ne vous découragez pas, si après avoir essayé sans succès tant de remèdes, vous continuez à tousser sans répit. Essayez le BAUME RHUMAL. N'hésitez pas! En quelques heures le mal sera vaincu. En quelques jours vous serez guéri.

**Pour Chapelets des ER. PP**  
Crosiers, Médailles et Petits Chapelets de St. Antoine, Timbrette postale oblitérée. Écrivez à Agence de l'École Apostolique de Bethléem, No. 133 rue Shaw, Montréal, P. Q.

# L'EDEN

## A MES VERS

Pour Mada e X.....  
Allez mes vers, allez, dites partout mon rêve, Et dépêchez mon cœur qui ne veut plus d'air, J'ai goûté, j'ai senti, l'heure d'amour est brève Et jamais malgré tout ne durera toujours.  
Mon cœur a moitié mort à perdu sa jeunesse, Les roses du chemin sont pleines de son sang, Je sens venir à moi des souffles de vieillesse Hélas, ils sont tous morts mes rêves de vingt ans.  
J'ai douté, j'ai souffert j'ai versé bien des larmes, J'ai connu le malheur, le malheur m'a vaincu, Je suis trop abattu pour reprendre les armes, J'ai fini de lutter, j'ai déjà trop vécu.  
Je suis le chanteur né de la désespérance, Les hymnes de la mort sont les chants les plus beaux Dans tous mes chants d'amour, je mêle la souffrance, Car les hymnes d'amour ne sont que des sanglots.  
Allez mes vers, allez, et du fond de mon être Dévoilez le secret; faites saigner toujours Comme un défi qu'on jette à des milliers de femmes, Dites-leur que jamais, elles meurent d'amour.  
Sans cesse répétez, que la vie est amère Que son soleil se meurt sans laisser un rayon Et que tout se résout en cette froide terre Par cet unique mot: "La désillusion."  
R. DE FLANDRE.

Lac Témiscamingue, P. B.

## L'EDEN

Aux fleurs de l'Eden  
Mes souhaits de bonne année  
JACQUELINE

Mes bonnes fleurs.

A qui, à quoi me comparer? à une voleuse s'enfuyant à toutes jambes avec un trésor qu'elle s'est péniblement approprié.

Tandis que toute part m'arrivaient jolis noëls, jolies étreintes, j'amassais, j'entassais et m'enfuyais sans jeter un mot de remerciement aux amies généreuses qui avaient bien voulu penser à moi.

Mais pourquoi agir brusquement comme ça, me dites-vous! Voulez-vous mes amis, jeter un regard sur ces vers de Boileau:

Chassez le naturel, il revient au galop.

Eh bien! je suis comme ça moi, c'est vilain à dire, mais c'est comme ça.

Je suis en guerre continuelle avec ce fantôme que j'appelle l'étiquette. Je le guerroye sans cesse, et il faut à tout prix qu'il mette bas les armes. Admettons qu'il y a des articles dans ce code qui sont d'une bizarrerie outragante. Hélas.

Mais comme je n'ai pas voix au chapitre chargé de sa rédaction je me tais et violemment à loisir ses articles les plus sévères.

J'ai en horreur la restriction, il me faut la liberté, la liberté vaste, infinie, sans limite; je ne puis supporter aucun joug. Aussi pourquoi s'astreindre à telle ou telle règle, à telle ou telle condition? *Tout cœur bien né n'a pas besoin de loi.* Qu'en dites-vous?

Cependant, j'aime à me faire connaître de mes amis, car j'ai cru un moment que la plupart d'entre vous voyait en moi une de ces vieilles douairières attachée à l'étiquette comme à leur bonnet.

Maintenant, voyez votre Jacqueline sous un jour nouveau, si vous l'avez vue un tant soit peu sous un jour ancien.

Que vois-je à mon arrivée? Mlle Ambrette, rêveuse, pensive, semblant interroger les quatre coins de l'Eden et se dire: Mais, dans quelle galère notre Jacqueline est-elle allée voguer? Plus loin, Ipoméa Pourprée, la bonne Ipoméa, semblant attendre anxieusement le retour de l'envolé.

Giroflée Sauvage, une nouvelle amie, venue du fin fond de la campagne chercher un refuge au milieu de nous. Bienvenues à notre petite campagnarde et qu'elle pardonne le retard apporté à l'introduction.

J'ai été bien sensible aux joies Noëlles que la mignonne Ambrette et la douce Ipoméa Pourprée m'ont envoyés. Je les en remercie, et puissent-elles comprendre combien elles m'ont fait plaisir.

Eh! mais, que vois-je? Notre noble baron de Flandre qui a bien voulu venir nous dire un petit bonjour au renouvellement de l'année. C'est gentil de votre part M. le baron, et nous vous remercions d'avoir bien voulu descendre à venir nous présenter vos bons souhaits.

J'ai reçu votre envoi avec plaisir, je me suis empressée de tout lire car je suis friande du beau, et souffrez de recevoir mes sincères félicitations. J'ai bien goûté ce joli opuscule intitulé "La Consolatrice". Je l'ai lu et relu; mais voulez-vous savoir la conclusion que j'en ai tiré? Si vous le le désirez, je l'exprimerai.

Je ne reçois pas régulièrement le Samedi, et c'est avec plaisir que je l'accepterai quand il vous plaira de me

l'adresser. Merci d'avance.

Je répondrai la semaine prochaine aux questions qu'on m'a posées. J'étais assez avancée dans mon Eden, quand ce matin, lorsque déjà il était plus que temps de le livrer aux typographes, je cherche, fouille, remue mon écriture, mets tout sans dessus et dessous, et je ne trouve plus trace de mon manuscrit. A mon excitation, le domestique accourt et m'avoue tout naïvement qu'il y avait dans le panier aux rebuts des papiers comme ci et comme ça, si bien que finalement j'ai reconnu dans cette description un peu baroque mes manuscrits, qu'elle avait tout brûlés.

Vous voyez que j'ai besoin d'un peu d'indulgence de votre part, car j'en ai bien eu moi, ce matin. Mais la semaine prochaine, je serai tout à vous.

JACQUELINE.

## Question pour la semaine prochaine.

### Quel est votre amusement favori?

## UNE VICTIME DE LA NEURALGIE

Mme Roberts, de Montréal, raconte une histoire étonnante

Sept années de souffrances que le traitement médical ne réussit qu'à soulager d'une manière passagère — Un reporter du "Herald" s'enquiert du cas.

Du "Herald", Montréal: —

"Autrefois, c'était un événement pour moi de passer trois jours sans être malade", dit Mme Roberts à un représentant du "Herald", faisant allusion à sa remarquable guérison après sept longues années de maladie. M. et Mme Roberts demeurent au No 34, rue Wolfe, Montréal, et le reporter fut cordialement reçu en se rendant chez eux pour contrôler la nouvelle qui circulait au sujet de la guérison de Mme Roberts, M. et Mme Roberts quittèrent l'Angleterre pour le Canada, il y a un peu plus de cinq ans, et la maladie de Mme Roberts avait déjà commencé en Angleterre. "J'étais la victime d'une combinaison de maladies", dit Mme Roberts. "Pendant sept ans, la névralgie, avec ses douleurs atroces, m'a tourmentée sans cesse. Avec cela, j'avais le rhumatisme et des battements de cœur; pendant les cinq dernières années, il m'était impossible de sortir, en hiver. Souvent, j'avais des maux de tête à me rendre folle, mes nerfs étaient détendus au point de me faire tressaillir de peur en attendant frapper à la porte. Depuis mon arrivée à Montréal, je fus traitée successivement par quatre médecins, mais sans effet permanent, et je n'avais plus aucun espoir de guérison. Une de mes amies, dont le père, avait été impotent pendant deux ans, avait été guéri par les Pilules Roses du Dr Williams, me pressa de les essayer. Mon mari demanda au médecin qui me soignait ce qu'il en pensait, et celui-ci lui dit que ce remède était bon; cela me décida d'en faire usage. Ceux qui me voient maintenant ne peuvent pas se faire une idée de mon état avant le traitement par les Pilules Roses du Dr Williams, et après en avoir pris trois boîtes, j'étais en pleine convalescence. Mais sept années de souffrance avaient abattu ma constitution, et je n'espérais guère un prompt rétablissement; mais contre toute attente, j'eus le bonheur d'être parfaitement guérie après avoir pris une douzaine et demie de boîtes du dit remède. Cela était d'autant plus étonnant que les médecins, tant en Angleterre qu'ici, avaient à peine réussi à me soulager temporairement, tout en me causant de plus fortes dépenses. L'été dernier est réellement le premier que j'ai fait un voyage à Radnor Forge. Les Pilules Roses du Dr Williams ont aussi fait grand bien à ma fille Viollette. Elle n'a que neuf ans, mais elle avait souvent mal dans le dos et des migraines fréquentes; heureusement les pilules ont fait disparaître tout cela.

"Je ne manque jamais de recommander les Pilules Roses du Dr Williams à mes connaissances, qui sont malades", fit remarquer, Mme Roberts. — "Lors de ma visite à Radnor Forge je conseillai à une dame de mes amies qui souffrait d'une courbature de l'épine dorsale, et d'une constipation rébellée, de les essayer, et elles lui ont fait beaucoup de bien."

Le reporter avoue que l'histoire de Mme Roberts est étonnante. Il suffit de voir sa figure, sa manière et sa bonne humeur, pour constater qu'elle a bonne santé. M. et Mme Roberts sont des gens intelligents et honorables. M. Roberts est premier machiniste dans la fabrique de biscuits de Viau et Frère, la plus grande maison de ce genre, au Canada, et il corrobore le témoignage de sa femme en faveur des Pilules Roses du Dr Williams. Il faut remarquer que la guérison qu'elles ont opérée sur sa femme, l'a sauvée d'une forte dépense.

Les Pilules Roses du Dr Williams n'ont pas d'effet purgatif et n'affaiblissent pas le corps. Elles recomposent le sang en lui fournissant les éléments qui l'enrichissent et donnent de la force aux nerfs. Elles guérissent toutes les maladies causées par l'appauvrissement du sang.

Refusez toujours les imitations colorées en rose, offerts par certains vendeurs. Exigez que le mot "Dr Williams Pink Pills" soit marqué au long sur toutes les boîtes que vous achetez. En cas de doute écrivez directement à Dr Williams, Medicine Co., Brockville Ont., qui vous enverra franc de port, par la poste, une boîte de pilules pour 50 cts. ou six boîtes pour \$2.50.

## Courrier de Papineauville

—M. J. G. E. Bélanger, agent du C. P. R., est depuis quelques jours, le père d'un fils.

—D'après le recensement de la paroisse, le Rév. E. Rochon constate que le nombre des familles, est de 298.

—Vu le mauvais état de santé du Rév. E. Rochon, curé de la paroisse, M. l'abbé Genier a été nommé assistant et agira comme vicaire jusqu'à nouvel ordre.

—La grippe sévit ici depuis quelque temps. Elle a fait de nombreuses victimes.

—M. F. A. Favreau, agent-voyageur de la maison H. Lamontagne de Montréal, est de passage ici.

—M. E. Marneau et M. J. Gibson, sont en promenade ici.

## LES COURSES

Mardi prochain, le club de courses inaugurera sa série de courses au trot, sur le lac Des Chênes, à Aylmer. Le programme comprend cinq jours de courses. Des bourses au montant de \$2,500 seront distribuées comme suit: —

PREMIER JOUR	
1—2.40 classe.....	\$200
2—2.22 classe.....	200
DEUXIEME JOUR	
3—2.27 classe.....	\$200
4—2.10 pacers, any trotters	250
TROISIEME JOUR	
5—2.55 classe.....	\$200
6—2.17 classe.....	200
QUATRIEME JOUR	
7—Five mile Dash.....	\$200
8—2.25 classe.....	200
9—Special.....	200
CINQUIEME JOUR	
10—2.32 classe.....	\$200
11—FREE-FOR-ALL.....	250
12—Consolation.....	200

Les officiers du club sont: R. H. Pounder, président; N. E. Cormier, vice-président; X. T. St. Jacques, trésorier; J. C. Shea, secrétaire.

**Une foule de gens**  
Remercient chaque jour la Providence de connaître le BAUME RHUMAL; c'est le consolateur et le sauveur de ceux qui souffrent 10

**HOTEL JACQUES-CARTIER**  
21, 23, 25, 27  
Place Jacques-Cartier Montréal  
J. B. BUREAU & Co., Propriétaires.

CET ÉLÉGANTE HOTEL situé sur la place du même nom, au centre de la ville, à proximité des magasins d'éros, de détail et des plus d'arrivements. Accessible aux différentes gares de chemin de fer, et débarcadères de bateaux à vapeur par les char électriques qui passent à la porte. Cet HOTEL est RECOMMENDÉ aux personnes qui visitent Montréal. Quoique situé au centre de la ville, il est en dehors du bruit que l'on entend sur les grandes rues. Cet HOTEL est tenu sur le plan Américain et Européen. Tout l'aménagement est ce qu'il y a de plus moderne, et de meilleur goût. Cuisines française et service parfait. PRIX MODÉRÉS.

# POLYNICE OIL

## REMEDE FRANCAIS

A l'usage externe, connu de l'univers entier pour son efficacité merveilleuse et incontestable.

Adopté dans les Hôpitaux de Paris, Europe et Etats Unis.

**Guérison** Phumatisme, Lumbago, Névralgie, Dyspepsie et autres maladies inflammatoires.

VILLE DE MONTREAL, CANADA.  
EXPERIENCES FAITES A L'HOPITAL CIVIL.

Il me fait plaisir, après m'être rendu compte de l'efficacité physiologique et thérapeutique de Polynice Oil de lui donner mon attestation d'une manière consciencieuse.

En maintes et maintes circonstances depuis l'automne dernier j'ai assisté à l'application de Polynice Oil, soit dans le cas de rhumatisme, d'inflammation de pommous, dyspepsie, etc., et vraiment, tout médecin que je suis, je dois m'incliner et dire bien sincèrement que j'ai été chaque fois émerveillé de l'efficacité si prompt et de la cure radicale des maladies ci-haut mentionnées.

Je dois dire en outre que cette spécialité si efficace n'a aucun effet délétère quelconque.

(Signé) DR NAIRNE BLACKBURN, Médecin de l'Hôpital Civil, Montréal.

Colonel Hughes, chef de police, Montréal.—Je puis recommander Polynice Oil aux personnes atteintes de rhumatismes. J'ai pu me rendre compte personnellement de son efficacité que je ne saurais trop louer.

(Signé) G. HUGHES, Colonel.

Le Dr Gadbois, rue Cadieux, Montréal, dit: Les nombreux cas de rhumatisme et d'autres maladies que j'ai vu guérir par Polynice Oil me permettent de dire que cette nouvelle découverte médicale française n'a pas besoin de recommandations. Elle se recommande d'elle-même par son efficacité, et, lorsqu'elle sera mieux connue, sera employée dans presque toutes les maladies.

M. Charbonneau, hôtelier, coin des rues Fortier et Cadieux, Montréal: Qu'il me suffise de dire, comme je suis prêt à l'attester sous serment, que je

Envoi franco par la Poste contre 50 cents en mandat poste.

**DR. A. ALEXANDRE,** Spécialiste de Paris, 1218, G St, N. W. Washington, D. C.

Exigez sur chaque flacon le nom de l'adresse ci-dessus, il se fait et se vend beaucoup d'imitations. Prière de les signaler **Récompense.**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
District d'Ottawa.

**COUR SUPÉRIEURE**  
No. 25.

Le 25e. jour de Janvier, 1899.  
Présent: L'HON. JUGE LAVERGNE.

In Re  
Dame Auxiliaire Landry & vir  
Créancier-Demanderesse.

vs.  
William J. McEwen.  
Défendeur-failli.

Sur la requête du dit créancier-demandeur, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit défendeur-failli, soit convoquée devant l'un des Juges de cette Cour, en la salle d'audience, au Palais de Justice, à Hull, dans le District d'Ottawa, le sixième jour de Février prochain, 1899 à deux heures de l'après-midi, afin de donner leur avis touchant la nomination d'un Curateur et d'Inspecteurs au bien cédés du dit failli, et sur toutes autres matières qui leur seront alors et là soumises.

(Par ordre)  
GEO. E. BERTHAUME.  
Député-Prototaire  
Cour Supérieure,  
District d'Ottawa.

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT D'OTTAWA

**COUR SUPÉRIEURE**  
No 24.

Joseph Addison Pitkin, de la Cité de Kalamazoo, dans l'état du Michigan, l'un des états des Etats-Unis d'Amérique.

Demandeur

George Walter Pangborn, ci-devant du village de Aylmer, district d'Ottawa, comté de Wright, maintenant absent de la Province de Québec.

Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Hull, 26 janvier 1899.

WM GAMBLE,  
Avocat du Demandeur.  
J. H. AYLMER BROOKE,  
Député Prototaire C. S.

considerais mon fils, âgé de 20 ans, comme perdu, en effet il gardait la chambre depuis six semaines et il était resté 22 jours pour ainsi dire sans manger. Je l'ai fait soigner par le traitement Polynice Oil; trois jours après il quittait la chambre et après une huitaine de convalescence il était complètement guéri. A cette déclaration sincère et heureuse que je suis de la faire, j'ajoute que Polynice Oil dont l'efficacité est si merveilleuse devrait être appelée à remplacer tout les médicaments, ainsi on éviterait bien des souffrances aux malades et des dépenses inutiles.

(Signé) CHARBONNEAU, Hôtelier.

M. Leduc, banquier, 56 rue St. Jacques, Montréal: Je soussigné déclare et certifie vu'étant atteint de rhumatisme aigu et inflammatoire me retenait au lit depuis plus de trois semaines et me mettait dans l'impossibilité de remuer ni bras ni jambes, j'ai eu recours à Polynice Oil. Vingt-quatre heures après l'application j'ai été débarrassé des douleurs atroces desquelles je souffrais depuis le commencement de cette terrible maladie, et j'ai pu dès le lendemain continuer à vaquer à mes occupations journalières, étant complètement guéri. Je ne saurais trop recommander à toutes les personnes atteintes de rhumatisme de recourir à Polynice Oil dont l'efficacité est merveilleuse.

(Signé) A. LEDUC, Banquier.

John Hopkins University, Baltimore, 5 avril 1897.

Les expériences faites ici à l'hôpital avec Polynice Oil et dont j'ai été témoin, ayant très bien réussi, je recommande ici ce remède dans tous les cas de rhumatisme.

(Signé) DR F. L. ROGER.

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

**FERI FACIAS DE TERRIS**  
Cour Supérieure — District d'Ottawa, Ottawa à savoir: }  
No 400 } **ARISTIDE LA-PIERRE,** de la ville de Buckingham, district d'Ottawa, commerçant, Demandeur, contre les terres et tenements de **DAVID NAILON,** du canton de Buckingham, district d'Ottawa, cultivateur, Défendeur, à savoir:

La moitié indivise de ce certain morceau ou lopin de terre situé dans le canton de Buckingham, dans le district d'Ottawa, connu et désigné comme étant le lot numéro seize c (No. 16c), dans le dixième rang du susdit canton de Buckingham, suivant le plan et le livre de renvoi officiels pour le dit canton de Buckingham — avec les bâtisses dessus érigées, moins les droits de mine sur la dite propriété qui ont été déjà disposés.

Avis est par le présent donné que la vente de la moitié en l'absence de l'Immeuble ci-dessus décrit, saisi dans la présente cause, qui devait avoir lieu le troisième jour du mois de juillet dernier à dix heures de l'avant midi, aura lieu à la porte de l'Eglise Paroissiale de Naziance de Buckingham dit district d'Ottawa, le septième jour du mois de Février prochain à dix heures de l'avant midi.

Bureau du shérif  
Hull 25 Janvier, 1899.

**COUTLEE & WRIGHT**  
Shérif pour le district d'Ottawa.

**AVIS**

Une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Electrique de Hull aura lieu au bureau principal de la Compagnie, à Aylmer, Qué., MERCREDI, LE 25ième JOUR DE JANVIER 1899, à 2.30 p.m., pour recevoir le rapport des directeurs pour l'an passé et pour la transaction des affaires de la Compagnie.

W. R. TAYLOR.  
Secrétaire Trésorier.

Hull, 27 Décembre 1898.



# PUBLIC NOTICE AVIS PUBLIC

PROVINCE OF QUEBEC  
Municipality of the County of Labelle.

PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité du Comté de Labelle.

TO THE INHABITANTS OF THE MUNICIPALITY OF  
THE COUNTY OF LABELLE

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DU COMTÉ  
DE LABELLE

Public Notice is hereby given by the undersigned, H. J. Kearney, Secretary-Treasurer of the Municipality of the County of Labelle, that the lots and lands hereinafter mentioned will be sold by Public Auction, in the Town Hall of the Village of Papineauville, place where the sessions of the County Council are held, on Wednesday, the first day of the month of March next (1899), at ten o'clock in the forenoon, for the Municipal and School Taxes, and other charges due to the Municipalities hereinafter named, upon the several lots of land hereinafter described, unless the same be paid with costs before the sale.

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, H. J. Kearney, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité du Comté de Labelle, que les propriétés ci-après mentionnées seront vendues à l'enchère publique, à l'Hôtel-de-Ville du Village de Papineauville, lieu où le Conseil de Comté tient ses sessions, Mercredi, le premier jour du mois de Mars prochain (1899), à dix heures de l'avant-midi, pour les Taxes Municipales et Scolaires et autres charges dues aux Municipalités ci-après mentionnées, sur les divers lots de terre plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais, avant la vente.

NOMS INSCRITS AU RÔLE	LOTS	RANG	CANTON	SUPERFICIE EN ACRES	TAXES			TOTAL
					MUNICIPALES	SCOLAIRES	FRAIS LOCAUX	

### Municipalité du Canton de Ponsonby — Municipality of the Township of Ponsonby.

Joseph Raymond	597	5		200	\$47.52	\$8.57		\$51.09
----------------	-----	---	--	-----	---------	--------	--	---------

### Municipalité Scolaire de la Paroisse de Ste-Angélique — School Municipality of the Parish of Ste-Angélique

Magloire Vadenais	Est 463 428 a	Cascades		66	.30	3.68	5.90	9.88
David Barnes	498 b	do		90	1.05	14.06	5.50	20.61

### Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame de Bon Secours — Municipality of the Parish of Notre-Dame de Bon Secours

J. Bte Lamanque	309 & 310	Cote Ezilda		230	1.58			1.58
Richard Philibert	395, 396, 397.	Ste-Hyacinthe		214	38.82			38.82

### Municipalité du Canton de Amherst — Municipality of the Township of Amherst

Damase Lauzon	22	7		100	3.22	3.45		6.67
Auguste Racicot	2	5		100	7.97	7.13		15.10
Auguste Grésinger	2	6		100	5.01	6.73		11.74
Treffé Racicot	5	5		100	8.25	8.38		16.63
Adolphe Thomas, jr	4	6		100	2.91	1.43		4.34

### Municipalité du Canton de Buckingham — Municipality of the Township of Buckingham

George Biglow	27a	10		117	9.32		3.87	13.19
Lawrence Biglow	28a	10		117	9.32		3.87	13.19
Succession de Robert Blackburn	25	9		228	10.11	9.07	2.01	21.19
do do	24a	10		120	7.07	4.83	1.70	13.60
M. F. Smith	pt. 21	10		121	15.38	13.08	5.65	34.11
Wm McGee	19b	7		120	11.50	3.17		14.67
Thomas H. Birks	23	7		230	14.83	3.49		18.32
J. G. Macpherson	20	6		198	9.15	7.75		16.90
Succession de L. R. Clarke	21	6		198	9.15	7.75	2.09	18.99

### Municipalité de la Paroisse de St Malachie — Municipality of the Parish of St Malachie

John Burke	land 26	11		100	2.10	4.68		6.78
Patrick Burke sa part.	land 19	11		100	2.15	4.68		6.78
Daniel Pelette	land 24	7		100	5.68	5.93		11.61

### Municipalité du Village de Thurso — Municipality of the Village of Thurso

H. Mayerhoff	145 & 147							10.49
--------------	-----------	--	--	--	--	--	--	-------

### Municipalité des Cantons Unis d'Hartwell et Preston — Municipality of the United Townships of Hartwell and Preston

C. Paiement	pt. 9 c.	1	Hartwell		2.39	4.40	.05	6.84
-------------	----------	---	----------	--	------	------	-----	------

NOTA:—M. C. Paiement ayant abandonné celui lors de la confection du rôle d'Évaluation maintenant en force, il fut porté au nom de M. E. Leduc, de St-André-Avellin, qui avait une hypothèque sur le dit lot.  
Nota:—Mr C. Paiement having abandoned this lot when the valuation Roll now in force, was made, this lot was placed to the name of Mr E. Leduc, of St-André-Avellin, who had a mortgage on said lot.

### Municipalité de la Paroisse de St-André-Avellin — Municipality of the Parish of St-André-Avellin

Louis Major	268	St-Louis		114	5.43	11.92		17.35
Williams Adams	80	St-Denis		46	3.50	4.90		8.40
Napoléon Frappier	477	St-Pierre		58	4.75	9.18		14.03
Crisologue Dumas Sr.	523	do		96	4.32	8.75	2.00	15.07
Isidore Martia	523	do		115	3.60	15.15	2.00	20.75
Veuve Hermas Legault	101	St-Denis		120		6.23	.50	6.73

### Municipalité de la partie ouest du Canton de Lochaber — Municipality of the west part of the township of Lochaber

Succession de James Thompson	28b	6		100	4.00		3.10	7.10
------------------------------	-----	---	--	-----	------	--	------	------

### Municipalité du Canton de Ripon — Municipality of the Township of Ripon

Joseph Séguin	pt. 31d	4			16.44	2.60		19.04
---------------	---------	---	--	--	-------	------	--	-------

### Municipalité Scolaire de Portland Ouest — School Municipality of Portland West

W. A. Allan	4	4	Portland O.	100		4.30		4.30
do do	19	5	" "	100		3.20		3.20
Robert Blackburn	20	2	" "	100		12.40		12.40
W. S. Hall	14	3	" "	100		3.20		3.20
Ephrem Last	20	3	" "	100		7.80		7.80
C. H. McIntosh	17	9	" "	100		3.20		3.20

### Municipalité du Canton de Marchand — Municipality of the Township of Marchand

Hormidas Aubertin	30	Riv. Rouge		91	2.28			2.28
(?) Stella	17	Sud Ouest			14.23			14.23
B. Fleming	24	A		100	4.58			4.58

### Municipalité des Cantons Unis de Blake, Wells, McGill et Biglow — Municipality of the United Townships of Blake, Wells, McGill, et Biglow.

Léonard Moncion Sr	40 & 41	1	Blake		17.01	21.26		38.27
Maté Morin	6 & 7		Wells		.54	.46	.25	1.25
Lamarche & Benoît, curateurs dans l'affaire de Wilfrid Fortier insolvable	pt. 51	A	Wells		2.50	2.50		5.00

NOMS INSCRITS AU RÔLE	LOTS	RANG	CANTON	SUPERFICIE EN ACRES	TAXES			TOTAL
					MUNICIPALES	SCOLAIRES	FRAIS LOCAUX	

### Municipalité de Portland — Municipality of Portland

W. A. Allan	4	2	Portland Est	200	5.60	7.00		12.60
Afred Bolduc	22	8	" "	100	5.00	7.00		12.00
Félix Boucher Jr.	14	10	" "	100	16.80			16.80
Adrien Boland	11, 12, 13	10	" "	300	14.00			14.00
Baptiste Brunet Jr.	7 & 8	10	" "	200	5.60	7.00		12.60
Charles Biglow	26	10	" "	100	6.70			6.70
Basile Bergogne	5	2	" "	200	10.00			10.00
Rodrigue Bernardin	21	6	" "	100	3.00			3.00
Philippe Bilodeau	pt. 2	6	" "	100	3.40			3.40
Nellie Ochrane	32	9	" "	100	8.25			8.25
F. W. Johnston	1	10	" "	100	4.15	6.50		10.65
Engene Comte	16	5	" "	100	4.20			4.20
Wm Dodge	pt. 7 & 8	3	" "	200	7.00			7.00
Will. Fauvel	pt. 5	6	" "	100	2.30			2.30
Mois Fauvel	pt. 5	6	" "	100	4.30			4.30
Magloire Fauvel	pt. 2	6	" "	100	2.30			2.30
Fowler & Co.	5	1	" "	200	5.60			5.60
Gabriel Larose	pt. 5	6	" "	100	6.40			6.40
Celina Larose	16	5	" "	100	4.20			4.20
Léon Lalonde	17	10	" "	100	7.00			7.00
Ludger Lalonde	20	9	" "	100	6.80			6.80
Gilbert Lacombe	pt. 15	8	" "	50	5.00			5.00
London Mining Co.	pt. 7	1	" "	50	10.76			10.76
La Banque Ville Marie	14	3	" "	7	28.00			28.00
James Légaré	14	4	" "	200	7.00			7.00
Nicholas Martin	10	6	" "	100	8.80			8.80
Duncan McMillan	4	3	" "	100	12.30			12.30
(F. Gratton)	9	4	" "	100	2.80			2.80
Maynard Chose Factory	pt. 4	6	" "	100	2.80			2.80
Agnes Newton	14	2	" "	100	2.80			2.80
Hyacinthe Periard	15	5	" "	100	5.00			5.00
Rev. D. Richer	2 & 3	10	" "	200	11.50			11.50
Joseph St-Amour	pt. 32	10	" "	100	3.80			3.80
Léon St-Amour	pt. 31	10	" "	50	6.00			6.00
Louis St-Amour	12	6	" "	100	5.60			5.60
Windsor & Bernardin	18	8	" "	100	4.20	8.26		12.46
John Windsor	19	8	" "	100	4.00			4.00
J. Wilton	9	7	" "	100	4.00			4.00
Baptiste Yvelly (Gouindon)	10 & 11	2	" "	150	5.60	9.00		14.60
R. A. Helmer Dufresne	3	10	" "	100	2.80			2.80
Louis Cyr	pt. 15	10	" "	100	1.40			1.40
Albert Newton	13	3	" "	100	4.48			4.48
Payette Juliette St-Amour	19 & 20	10	" "	100	9.70	15.40		25.10
Marguerite Mayerhoff	10 a	4	" "	100	2.80			2.80
Rowker Fertilizer Co.	6 et 8	2	" "	400	16.00	22.00		38.00
W. A. Allan	15 16 7	3	" "	100				
do do	18 19 20	4	" "	100				
do do	27	8	" Ouest	700	25.70	19.30		44.40
John E. Bell	25	4	" "	95	13.00			13.00
Richard Caravan	22 et 23	5	" "	100	8.70			8.70
C. A. Dugas	20	5	" "	100	2.80			2.80
Jacob Erratt	18	5	" "	100	2.80	3.30		6.10
J. A. Filhaire	7	6	" "	100	6.00	8.30		14.30
Gronfin et Racicot	6 et 7	4	" "	100	4.20	15.40		19.60
Alex Fisher	21	10	" "	100	12.60			12.60
Milme Mrs H Hudson	12 et 11	3	" "	300	10.40			10.40
Louis Lafrenoy	pt. 2	6	" "	100	2.28			2.28
A. Laverie	pt. 4	6	" "	100	4.20			4.20
Paul Lachaine	29	4	" "	100	12.20			12.20
Richard Last	30	7	" "	100	4.00			4.00
James McLeod	pt. 20	7	" "	100	3.20			3.20
Thomas McGow	25 et 26	7 ou 10	" "	300	11.20			11.20
Duncan McPhee	23 et 24	10	" "	200	14.20			14.20
Alfred Nolin	34	5	" "	100	5.40			5.40
Joseph Robinson	14	9	" "	100	2.80			2.80
Sanborn Smith	4	4	" "	100	2.80			2.80
John Scannell	19	9	" "	100	16.30			16.30
Stewart Scullion	22 et 23	1	" "	200	8.40	13.80		22.20
Abraham Thibault	4 et 5	10	" "	200	11.20			11.20
Joseph Thompson Sr	20	9	" "	100	13.90			13.90
John Waters	pt. 21	10	" "	50	3.70			3.70
L. A. Waters	23	5	" "	100	9.20			9.20
Waters et Dugas	pt. 24 et 25	5	" "	100	5.30	3.20		8.40

### Commissaires d'Ecoles de Notre-Dame de la Salette — School Commissioners of Notre-Dame de la Salette.

William Souffin	pt. 10	4	Portland Est	100		7.00		7.00
Georges Mercier	pt. 5	6	" "					

**CARTES PROFESSIONNELLES.**

**AVOCATS**

**ROCHON & CHAMPAGNE**  
AVOCATS.  
A. Rochon, C.R. L. N. Champagne M.P.,  
No. 214 Rue Principale.

**MAJOR & GOYETTE**  
AVOCATS.  
B. Major M. P. P.—  
H. A. Goyette

Henry Aylen, Arnold W. Duclos.

**AYLEN & DUCLOS,**  
AVOCATS, Etc., Etc.  
Pour la Province de Québec

BUREAUX: Carleton Chambers, rue  
Sparks, Ottawa, Ont., et 230 rue  
Principale, Hull, Qué.

TELEPHONE (Ottawa No 963  
Hull No 909.)

**C. J. BROOKE,**  
AVOCAT  
163 Rue Principale.  
N. B.—ARGENT A PRÊTER

**NELLIS & MONK**  
AVOCATS, PROPRIÉTAIRES  
22 RUE METCALFE  
OTTAWA

**NAPOLÉON CHAMPAGNE**  
AVOCAT  
No 228 Rue Principale,  
Hull, Qué.

TELEPHONE BELL 1678 RESIDENCE: STE. ROSE  
" MARCHANDS 192

**J. E. E. LEONARD, L. L. B.,**  
AVOCAT.  
Jambree 76 97, rue St. Jacques  
Edifice de la Banque du Peuple Montréal

**T. P. FORAN, M. A., Q. C.,**  
AVOCAT.  
226 Rue Principale,

**A. McCONNELL, B. C. L.**  
AVOCAT.  
146, Rue Principale.

**A. X. TALBOT,**  
AVOCAT.  
Bloc Goyette, Rue Principale.

**J. M. McDUGALL, C. R.**  
AVOCAT.  
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale  
Hull.

**GEO. C. WRIGHT,**  
AVOCAT.  
111 Principale, Hull, Telephone No. 1173  
Argent à Prêter.

**J. L. LEDUC, L. L. B.**  
AVOCAT  
STE. SCHOLASTIQUE  
District de Terrebonne, P. Q.

**MEDECINS**  
Dr ALEX OUMET  
No 111 RUE PRINCIPALE  
HULL.

Dr S. P. COOKE  
Occupera à l'avenir son bureau et sa résidence  
privée au No 377 rue Sparks, coin de la rue Bay,  
Ottawa.  
Les heures du bureau seront de 9 à 11 a. m., de 2 à  
4 et 7 à 9 p. m.  
Telephone 1081.

Dr URGEL ARCHAMBAULT  
Médecin-chirurgien, gradué « cum laude » de l'Uni-  
versité Laval de Québec, a déménagé son bureau de  
la rue Brewster à l'ancien bureau de M. C. B. Major,  
avocat, No 156 rue Principale, coin de la rue Duke,  
Hull.

**DR. J. U. DELISLE**  
MEDECIN-DENTISTE  
No. 109 Rue Principale, Hull.  
(Porte voisine du Dr. Oumet.)

Le plus grand soin sera apporté dans la confection  
des dentiers, des obturations en or, en argent et en  
platine, dentiers sans palais, couronnes en or ou en  
porcelaine.  
Toutes les opérations chirurgicales qui se prati-  
quent sur les dents et les gencives seront faites de la  
manière la plus délicate.

Une visite est sollicitée.  
B. STACKHOUSE B. J. STACKHOUSE  
D. S., L. D. S. D. S., L. D. S.  
**Dr. STACKHOUSE & FILS**  
DENTISTES

BUREAU:—Près du bureau de Poste,  
rue Principale, Hull, 27 Oct. 1898.

**CONTRACTEURS**  
Viau et Lachance  
ENTREPRENEURS  
HULL, QUE

**JOS. BOURQUE**  
ENTREPRENEUR  
Edifices Publics, Eglises, Couvents  
Collèges, une spécialité.  
RUE ALMA, HULL, QUE.

**J. ALCIDÉ CHAUSSÉ**  
Architecte  
Mesureur et Évaluateur  
5 RUE SIAW  
Coin de la rue Ste. Catherine  
MONTREAL

**NOTAIRES**  
F. A. LABELLE  
NOTAIRE  
No. 204 Rue Principale.

**—BILODEAU & RENAUD—**  
Comptables et auditeurs  
Liquidateurs d'affaires en faillites  
15 ST JAMES ST., 15  
MONTREAL.

Le comptoir de Prévoyance de  
Montréal, 1996, rue Notre Dame, à  
Montréal, demande des agents sérieux  
et actifs pour placement de valeurs pro-  
curant à toute personne le moyen de  
gagner \$100 avec 25 cents.

ON DEMANDE—Un agent ven-  
deur actif et compétent pour vendre  
les huiles lubrifiantes et adoucissantes  
et les spécialités d'huiles, etc., pour la  
succursale de Toronto. S'adresser à  
The Atlantic Refining Co., Cleveland,  
Ohio, U. S.

ON DEMANDE pour le Canada  
un dépositaire ou un agent gé-  
néral.—Monopole de la vente « Polycine  
Oil » spécialité médicale admise dans  
les hôpitaux des États-Unis et très  
avantageusement connue au Canada.  
(Voir aux annonces.) Caution un  
garantie exigée cinq cent dollars.  
Position d'avenir, fortune assurée.  
Dr Alexandre, Spécialiste de  
Paris, 1218 G St. N. W. Washington,  
(D. C.)

**HOMMES FAIBLES**  
jeunes et vieux—Guérison perma-  
nente, assurée, de perte de vitalité—faiblesse, impotence, débi-  
lité, perte de mémoire, etc. 20 an-  
nées de succès en Europe. Exi-  
gez pour votre livre « Hommes  
Faibles », gratis sur demande.  
**PASTILLES DU DR. JEAN**  
\$1.00 le flacon. Par la poste, cacheté, franco de port  
Seuls dépositaires: Cie Médicale du Dr. Jean  
Adressez: B. Poste Boite 187, Montréal, Can.  
En vente chez: R. A. Hamer, pharmacien.  
HULL P. Q.

**CHEMIN DE FER**  
**OTTAWA & GATINEAU**

Heure des trains d'automne  
et d'hiver.

A partir du 18 Novembre 1898, les  
trains circuleront comme suit.

Train No 1 quittera Ottawa à 4.30  
p. m., arrive à Gracefield à 7.55 p. m.  
Train No 2 quittera Gracefield à  
6.00 a. m., arrive à Ottawa à 9.20  
a. m.

Ces trains voyageront tous les jours,  
le dimanche excepté.  
Pour billets et informations, adres-  
sez au No 154, rue Principale, Hull.  
**Nap. PAGE, Agent.**  
**P. W. RESSEMAN,**  
Surintendant Général.

**Achetez Toujours**  
—LES—  
**ALLUMETTES**  
**EDDY**  
ET AYEZ TOUJOURS  
—LES—  
**MEILLEURES**  
—POUR—  
Le moins d'argent  
PROPORTIONNELLEMENT

**STYLISH, RELIABLE**  
**ARTISTIC**  
Recommended by Leading  
Dressmakers.  
They Always Please.

**McCALL 10¢**  
**BAZAR**  
**PATTERNS** 15¢

**NONE BETTER AT ANY PRICE**  
These patterns are sold in nearly  
every city and town in the United States.  
If your dealer does not keep them send  
direct to us. One cent stamps received.  
Address your nearest point.

**THE McCALL COMPANY,**  
138 to 146 W. 14th Street, New York  
BRANCH OFFICES:  
186 Fifth Ave., Chicago, and  
1051 Market St., San Francisco.

**McCALL'S 50¢**  
**MAGAZINE** YEAR

Brightest Magazine Published  
Contains Beautiful Colored Plates,  
Illustrated Latest Patterns, Fash-  
ions, Fancy Work.  
Agents wanted for this magazine in every  
locality. Beautiful premiums for a little  
work. Write for terms and other partic-  
ulars. Subscription only 50c, per year,  
including a FREE Pattern.  
Address **THE McCALL CO.,**  
138 to 146 W. 14th St., New York

**COLONISATION**

L'hon. M. Turgeon  
à l'oeuvre

Développement extraordinaire  
DE LA COLONISATION

Enfin, l'oeuvre du rapatriement est  
un succès

Ce rapport est plein de renseigne-  
ment propres à intéresser ceux qui  
s'occupent de colonisation et de mines.  
Il est admirablement résumé en quatre  
pages par l'hon. M. Turgeon, dans sa  
lettre de transmission au lieutenant-  
gouverneur. Ce style clair, net et châ-  
tié, cette analyse si bien condensée,  
d'un document de 276 pages, montre  
que le ministre de la colonisation n'est  
pas à ses débuts dans l'art d'écrire et  
qu'il manie la plume avec autant d'éle-  
gance, qu'il dirige avec habileté le  
ministère qui lui est confié.

La colonisation constitue naturelle-  
ment la partie préminente du rapport  
comme de l'oeuvre de l'hon. M. Tur-  
geon qu'il considère avec raison comme  
l'oeuvre nationale par excellence.  
L'accès aux terres publiques est le  
grand levier de la colonisation. Pénétré  
de la vérité de cet aphorisme, l'hon. M.  
Turgeon s'est occupé tout particulière-  
ment de faire ouvrir de nouveaux che-  
mins et de réparer les vieilles routes.  
Ainsi qu'il le constate dans sa lettre de  
transmission, il a été fait des travaux  
sur 652 milles de chemins, soit 86 mil-  
les de chemin d'hiver ou ébauché seule-  
ment, 117 de chemin de roulage, 25  
milles de fascines et pontage, le reste  
consistant en améliorations ou réparations  
de toute nature. Il a été con-  
struit ou réparé 12 530 pieds de ponts,  
y compris les ponceaux. Ces travaux  
ont coûté \$93,942.49, dont \$9,280.30  
fournis par certaines municipalités.

Dans le but d'améliorer les moyens  
de communication et de faciliter l'ac-  
cès des terrains de colonisation, le  
département a aussi subventionné un  
service de bateaux à vapeur pour l'av-  
antage des colons sur la rivière Ris-  
tigouche, Id lac St Jean, le St Mauri-  
ce et le lac Nominique. Le service  
du lac St Jean est de beaucoup le plus  
important. De Roberval, terminus du  
chemin de fer, une ligne fait le service  
de la Chamouchouan jusqu'à St Fé-  
licien, à 7 ou 8 milles du lac, une autre  
remonte la Mistassine jusqu'à 25 milles  
de son embouchure, et la troisième  
dessert la colonie de Honfleurs, à l'em-  
bouchure de la grande rivière Péribou-  
ka, qui peut être remontée en bateau  
à vapeur jusqu'aux Grandes Chutes, à  
une quinzaine de milles de son embou-  
chure.

L'hon M. Turgeon a aussi fait pré-  
parer des cartes indiquant les chemins  
de colonisation pour les régions du lac  
St Jean, de la Métapédia et du lac  
Témiscamingue, et il se propose d'en  
faire dresser de semblables pour la ré-  
gion des lacs Squateck, au sud-est du  
comté de Témiscouata, et pour celle  
de la baie des Chaleurs. Nous ne sau-  
rions trop l'en féliciter: les plans et  
les cartes sont une des parties les plus  
pratiques et les plus efficaces de l'ou-  
tillage de la colonisation.

Les efforts patriotiques, l'activité et  
l'énergie dont le ministre de la coloni-  
sation a fait preuve depuis qu'il a pris  
la direction de ce département ont  
produit des résultats qui font honneur  
à M. Turgeon et au gouvernement  
dont il est un des membres les plus  
brillants.

M. René Dupont, secrétaire de la  
société de Colonisation du lac St Jean,  
constate que durant l'année 1898, il  
s'est dirigé dans cette région 1029  
colons nouveaux, 578 venant des États-  
Unis et 451 des vieilles paroisses de la  
vallée du St-Laurent. M. Carufel,  
agent à Montréal, mentionne 2051 co-  
lons inscrits, dont 1329 pour le Nord  
de Montréal, 320 pour le lac Témisca-  
mingue, 143 pour le lac St Jean, 69  
pour la Métapédia et 61 pour la vallée  
de la Gatineau. Tout cela naturelle-  
ment, est en sus du mouvement ordi-  
naire, c'est-à-dire de l'établissement  
des gens des vieilles paroisses dans les  
cantons avoisinants.

(A suivre)

**Pour détruire les germes.**  
Pris au début, le BAUME RHU-  
MAL détruit les germes de la consom-  
ption. Négliger un rhume, c'est jouer sa  
vie. Une dose de BAUME RHUMAL  
suffit souvent à conjurer une bronchi-  
te ou une congestion pulmonaire, avec  
leurs conséquences fatales. 11

**AVIS PUBLIC**

Une demande sera faite à la législa-  
ture de Québec, à sa prochaine session,  
de passer un bill pour diviser le Comté  
de Pontiac, pour les fins Municipales  
et d'enregistrement, en deux divisions  
distinctes.  
**A. E. GUAY,**  
Pour les requérants.  
Ville Marie 22 Décembre, 1898.

**Madame N. Charest.**

ABANDONNÉE PAR LES MEDECINS ET CONDAMNÉE A MOURIR!

LA PENSÉE DE LAISSER QUATRE PAUVRES PETITS ENFANTS  
LA MET AU DESEPOIR; ELLE NE VEUT  
PAS MOURIR.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre l'ont sauvée. Maintenant,  
elle travaille comme à l'âge de vingt ans et  
elle jouit d'une bonne santé.

Quelque soit le genre de maladie  
qu'une femme souffre, les Pilules  
Rouges du Dr. Coderre la guéri-  
ront. Etes-vous une femme au  
teint pâle et jaunâtre, aux yeux  
creux et cernés? Etes-vous toujours  
fatiguée et ressentez-vous ces terri-  
bles douleurs dans le bas-ventre et  
dans les reins qui vous rongent  
continuellement? Inutile d'essayer  
de décrire ici les souffrances de ces  
femmes: ces souffrances sont mal-  
heureusement trop connues par  
toutes les femmes; nous voulons  
seulement leur rappeler que les  
Pilules Rouges du Dr. Coderre  
sont le seul remède pour tous leurs  
maux. Elles ne manquent jamais  
de guérir toutes les maladies par-  
ticulières aux femmes. Elles toni-  
fient la matrice, fortifient les  
muscles, banissent les maux de  
reins et toutes autres douleurs.  
Elles fortifient et enrichissent le  
sang, vous donnant par là un beau  
teint clair et redonneront à vos  
joues l'éclat frais et rose de la santé.  
Lisez ce que nous écrit Mme. Charest: "Après m'être fait  
soigner par plusieurs médecins et avoir pris beaucoup  
de remèdes sans aucun succès, je me voyais condam-  
née à mourir. J'étais bien découragée, car j'avais peur  
de mourir et je ne voulais pas mourir, pensez-y, mais  
ser quatre pauvres petits enfants en bas âge, il me  
semblait que c'était impossible. J'étais si faible, qu'à  
peine je pouvais donner quelques soins à mon bébé. Un  
jour, par sur les journaux, le récit d'une guérison  
par les Pilules Rouges du Dr. Coderre, je résolus d'en  
faire l'essai, et de suite je me trouvais mieux. Mainte-  
nant, je suis parfaitement guérie, je suis comme à l'âge  
de vingt ans, et fais tout mon ouvrage sans fatigue.  
J'ai recommandé les Pilules Rouges du Dr. Coderre  
à plusieurs et je les recommanderai encore. Je vous  
envoie mon portrait en même temps que mon témoi-  
gnage, et je vous permets de le publier." Mme. N.  
CHAREST, Trois-Pistoles, Québec.



MADAME N. CHAREST.

le mal de tête, les maux de  
reins, de côtés, font désenfer les  
mains, les jambes et les pieds, dou-  
leurs dans le bas-ventre, douleurs  
des maladies mensuelles, irrégularité,  
leucorrhée, hystérie, douleurs  
du changement d'âge, manque  
d'énergie, fatigue après le moindre  
exercice, dos faible, vertige, étour-  
dissements, bourdonnement dans  
les oreilles, dépression de l'esprit  
ou mélancolie; aux femmes pâles  
et faibles, les Pilules Rouges du Dr.  
Coderre font du sang rouge, riche  
et pur, elles rendent les joues roses  
les yeux ternes luisants, l'appétit  
aux estomacs faibles, celles que la  
maladie rend de mauvaise humeur  
deviennent souriantes et coura-  
geuses, les femmes nerveuses qui  
ne peuvent dormir recouvrent le  
sommeil. Rien de contagieux dans  
les Pilules Rouges du Dr. Coderre

elles peuvent être prises par la femme la plus délicate,  
elles sont surtout recommandées aux femmes enceintes,  
elles donneront des forces à la mère et aideront à la for-  
mation de l'enfant. Nous n'inventons rien, ce que nous  
disons des Pilules Rouges du Dr. Coderre est vrai, ne  
soyez pas surprises elles sont pour les femmes, c'est pour-  
quoi elles guérissent toutes les femmes.

Rappelez-vous que nous avons à votre disposition  
un médecin spécialiste des plus éminents pour les ma-  
ladies des femmes. Envoyez-lui une description com-  
plète de votre maladie. Si vous le préférez, écrivez-nous  
pour un blanc de traitement. Le médecin vous répondra  
confidentiellement et absolument pour rien. Il vous don-  
nera de bons conseils, comment vous soigner et vous gué-  
rir. Ne retardez pas. Écrivez de suite. Adressez comme suit:  
Département Médical, Boite 2306, Montréal.

En garde contre les pilules qu'on vous offre à la dou-  
zaine, au cent ou à 25c. la boîte. Ces pilules ne sont pas  
les véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre, ce sont  
des imitations. Refusez-les. Elles vous feront plus de  
tort que de bien. Ces imitations contiennent presque  
toujours de la morphine, de la strychnine ou de l'arsenic,  
et comme vous le savez ces drogues sont dangereuses.  
Si votre marchand n'a pas les véritables Pilules  
Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. en timbres  
canadiens ou américains pour une boîte, ou \$2.50 par  
lettre enregistrée ou mandat-poste pour six boîtes. Une  
boîte de Pilules Rouges du Dr. Coderre dure plus long-  
temps qu'aucune bouteille de remède que vous payez une  
piastre. Nous envoyons les Pilules Rouges du Dr. Coderre  
au Canada et aux États-Unis, pas de douane à payer.  
Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent.  
Donnez votre adresse complète afin d'éviter tout retard.  
Adressez: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Boite 2306 Montréal Can.

PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE WRIGHT.

**AVIS PUBLIC.**  
Je donne par les présentes, avis public, que les terrains ci-après mentionnés seront vendus par encaissement public, dans la salle publique de l'Hotel-de-ville de la cité de Hull, mercredi, le premier jour de mars prochain à dix heures de l'avant midi, pour les taxes municipales et scolaires et autres charges dues aux municipalités ci-après mentionnées sur les divers lots de terre plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

Municipalité scolaire du canton d'Aylwin.						
NOMS DES PROPRIÉTAIRES	RANG	NUMÉRO OFFICIEL DES TERRAINS	ÉTENDUE	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS LOCAUX
Jerry F. Kealy	8	3 & 4	290 acres		\$3.00	\$0.50
Henry Friesley	7	Partie du lot 22 en face de la gare de Kazubazua	1 acre		\$1.50	\$0.50
Municipalité du canton de Kensington.						
William Arbuckle	3	39 & 40				\$7.68
Thomas Birks	3	37 & 38				\$3.48
William Ferguson	3	43 & 44				\$1.13
Municipalité de la partie est du canton de Wakefield.						
Octave Latremouille	4	18a, 18b, 19a, 19b	400 acres	\$8.25	\$3.20	\$11.55
F. B. Hayes	4	20b, & 21	300 "	\$6.85	\$4.05	\$12.90
Church, Duval & Gouin	4	22b, & 23	300 "	\$11.05	\$2.40	\$14.45
Municipalité de Templeton Ouest.						
Odéline Nadon	Gore	44	103 acres	\$8.04	\$5.20	\$13.24
F. B. Hayes	12	27a & 28	300 "	\$7.10	\$4.30	\$11.40
Succession J. Nicholson	11	25	200 "	\$7.55	\$7.15	\$14.70
Dr. A. Trudelle	9	27	200 "	\$7.80	\$7.40	\$15.20
Edouard Wallingford	8	23b	100 "	\$5.17	\$7.94	\$13.11
T. J. Waters	8	Nord 23a	50 "	\$5.10	\$5.55	\$10.65
Dominion Mica Company	8	15b	100 "	\$6.45	\$4.25	\$10.70
Thomas Iliffe	6	25b	100 "	\$4.09	\$3.65	\$7.74

Donné à Hull ce 7ième jour de Janvier, 1899.  
**P. THOS. DESJARDINS,**  
Secrétaire Trésorier du comté de Wright.